



PROTECTION MG^{MC} DE L'EMPIRE VIE

L'assurance en cas de maladies graves :
avec simplicité, rapidité et facilité

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MC}





Une solution d'assurance en cas de maladies graves simple et abordable

Les Canadiens ont l'une des espérances de vie les plus élevées dans le monde¹. Recevoir un diagnostic de maladie grave au cours de votre vie est donc un risque bien réel.

Quelles sont les probabilités?



2 Canadiens **sur 5** développeront un cancer au cours de leur vie².



9 Canadiens **sur 10** présentent au moins un facteur de risque de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral (AVC)³.



62 000 AVC

surviennent chaque jour au Canada, ce qui représente un AVC **toutes les neuf minutes**⁴.



Plus de 19 000 Canadiens

âgés de 18 ans et plus ont subi un **pontage aortocoronarien** en 2013⁵.





Dans quelle mesure êtes-vous prêt à cette éventualité?

Si vous apprenez que vous êtes atteint d'une maladie grave :

- Seriez-vous inquiet de la perte de revenu attribuable à votre absence du travail?
- Auriez-vous une épargne suffisante pour assumer les dépenses quotidiennes, telles que les paiements hypothécaires, ou maintenir votre style de vie actuel?
- Arriveriez-vous à payer les dépenses imprévues, telles que les services de soins à domicile qui ne sont pas couverts par les régimes d'assurance maladie publics ou privés, ou les frais de déplacement pour recevoir des traitements médicaux?

Quelles options auriez-vous?

- Retirer des fonds de votre régime enregistré d'épargne-retraite ou d'autres véhicules d'épargne
- Emprunter de l'argent à la banque ou aux membres de la famille
- Vendre des actifs, comme votre maison

L'une de ces options pourrait malheureusement compromettre votre retraite ou la planification des études futures de vos enfants.

L'assurance en cas de maladies graves Protection MG de l'Empire Vie

- Versement ponctuel à l'abri de l'impôt lors d'un diagnostic de l'une des quatre (4) maladies graves les plus fréquentes⁶
- Possibilité d'utiliser l'argent du remboursement de la manière souhaitée









Quelles maladies graves sont-elles couvertes?

L'assurance en cas de maladies graves Protection MG de l'Empire Vie couvre les 4 maladies graves qui représentent 88 % des règlements versés pour une maladie grave⁶ :

- Cancer
- Crise cardiaque
- Accident vasculaire cérébral
- Pontage aortocoronarien

Une solution simple, facile et abordable

Il est facile de demander une assurance Protection MG grâce à notre processus simple. Plus important encore, elle peut convenir pratiquement à n'importe quel budget.

- Les primes sont payées sur une base mensuelle ou annuelle. Elles demeurent inchangées pour les 10 premières années. La protection se renouvelle automatiquement, et les primes augmentent tous les 10 ans jusqu'à la fin de la protection, soit à l'âge de 75 ans. Les montants de primes pour chaque période de 10 ans sont garantis dans le contrat d'assurance.
- Le montant de protection varie de 25 000 \$ à 75 000 \$ et il ne changera pas tant que les primes sont payées.
- La protection comprend une prestation de décès intégrée de 1 000 \$ dans le cas où l'assuré décède avant de devenir admissible à la prestation pour une maladie grave.



Homme non fumeur de 35 ans,
Protection MG de 50 000 \$ pour les
10 premières années

16 \$/mois⁷



Femme non fumeuse de 35 ans,
Protection MG de 50 000 \$ pour les
10 premières années

19 \$/mois⁷

A photograph of a woman with long dark hair smiling warmly at two children. The child on the left is looking down, and the child on the right is laughing with his hands near his face. The entire image is overlaid with a semi-transparent green filter.

Engagez la discussion

Discutez avec votre conseiller de la Protection MG de l'Empire Vie et de la façon dont cette solution en cas de maladies graves simple et abordable peut vous aider à avoir l'esprit tranquille.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accumuler un patrimoine, à générer un revenu et à obtenir l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ *The Globe and Mail Report on Business Magazine*, juin 2015, selon le revenu

² Le 19 mai 2015

¹ Rapport de Statistique Canada, mai 2016 ² Statistiques canadiennes sur le cancer 2015, Société canadienne du cancer ³ Bulletin de santé 2015 sur la santé de la population au pays, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ⁴ Bulletin de santé 2015 sur l'AVC, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ⁵ Basé sur les taux de pontage aortocoronarien selon les deux sexes en 2013 et un taux normalisé selon l'âge par 1 000 habitants, Institut canadien d'information sur la santé ⁶ *Sondage de 2014 sur l'assurance individuelle* de la Munich Re ⁷ Le montant de la prime mensuelle de l'assurance Protection MG indiquée en tant que régime autonome le 27 juin 2016 est de 16,38 \$ pour un homme non fumeur de 35 ans et de 18,90 \$ pour une femme non fumeuse de 35 ans.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre d'information générale seulement. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. ^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MC}

www.empire.ca info@empire.ca

INS-1295-FR-06/16

